

BRAVE*

Faisons vivre la campagne BRAVE dans les festivals d'été

Pendant la période estivale, les festivals se succèdent partout en France. Événement régional majeur ou de moindre importance, chaque année, vous êtes plus d'une trentaine de structures locales à aller à la rencontre des festivaliers afin de leur parler des droits humains et relayer le message d'une nos campagnes en cours.

Cet été, nous vous proposons de mettre en avant la campagne mondiale BRAVE.

Votre mission : parler des défenseurs des droits humains, de leur engagement et des dangers auxquels ils s'exposent.

Votre objectif : casser la barrière entre les défenseurs et les festivaliers et leur faire comprendre que

les défenseurs sont proches de nous et essentiels pour nos droits. Nous aimerions faire des festivaliers des ambassadeurs de la cause des défenseurs et pour cela, diffuser notre message dans tout le festival.

Retrouvez toutes les informations sur [la page suivante de l'extranet](#). Vous pouvez d'ores et déjà commander le kit spécial Festivals auprès de diffusionparis@amnesty.fr.

Ensemble, profitons de cette belle vitrine pour mobiliser l'opinion en faveur de la protection du courage de celles et ceux qui se battent pour nos droits !

ÉDITO

Depuis ce tragique samedi matin du 26 mai où j'ai appris que Gaëtan Mootoo avait mis fin à ses jours dans son bureau, la vie a changé de couleur.

Je connaissais peu Gaëtan mais je me rappelle l'humanité, l'humilité, l'extrême précision et la passion de cet homme pour son travail qu'il avait dédié à la défense des personnes qui ont été atteintes dans leurs droits, en Afrique de l'ouest, dans des situations jusqu'au plus extrême. Comment comprendre la complexité qui peut amener une personne telle que Gaëtan à prendre cette décision, totale, définitive, violente ? Les enquêtes qui vont bientôt commencer devraient nous apporter des éléments de réponse.

En tant que directrice générale d'Amnesty France depuis deux ans, très attachée à ce mouvement, la décision de Gaëtan forge ma détermination à répondre aux questions qu'elle nous pose, au sein d'Amnesty, et renforce mon engagement à faire en sorte que notre mouvement prenne soin des personnes qui s'engagent en son sein. Son combat pour les victimes, illustré par la condamnation d'Hissène Habré après dix-sept ans de procédures, a inspiré « d'autres victimes autour du monde à garder espoir et (leur) donner la force de se battre pour ce qui est juste ». Ces mots résonnent comme ce qui donne le sens à nos combats et à mon engagement pour et avec les personnes dont les droits sont violés.

Repose en paix, Gaëtan.

Solidairement,

Sylvie Brigot-Vilain

Directrice générale
d'Amnesty International
France



Taner : 365 jours ça suffit

Le 6 juin dernier, à l'occasion des 365 jours d'emprisonnement du président d'honneur d'Amnesty International Turquie, une quarantaine de structures locales d'Amnesty se sont mobilisés un peu partout en France pour faire pression sur les autorités

turques. Cette action consistait à placer un très grand portrait de Taner Kiliç derrière des barreaux pour interpeller l'opinion publique. Cette action a également permis d'attirer les médias et de relayer cette action dans plusieurs d'entre eux comme TV5 Monde, Le Figaro, La Croix ou encore le Berry Républicain.



© Pierre-Yves Bruneau

Etats Généraux des Migrations



Les 26 et 27 mai derniers a eu lieu la première convention nationale des États Généraux des Migrations : l'occasion de rendre compte de cette dynamique qui réunit désormais 106 assemblées locales dans 76 départements. Les 500 participants ont adopté une déclaration, fruit des consultations locales, afin de proposer « [un socle](#)

[commun pour une politique migratoire respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes](#) ». Si Amnesty ne peut signer ce texte qui va au-delà de nos positionnements, nous continuons à soutenir cette dynamique qui permet de créer localement des synergies auxquelles ont pris part de nombreux groupes amnestiens.

Prolongation du fonds d'aide

Lancé en mai 2017, le projet pilote du fonds d'aide pour les personnes relevant d'un besoin de protection internationale a été prolongé d'un an. Ces derniers mois, le projet a notamment permis de prendre en charge des frais de transport ou encore d'avocat pour aider les demandeurs

d'asile suivis par les groupes locaux d'Amnesty International France dans leurs démarches.

Vous pouvez continuer à nous envoyer des demandes éligibles au projet pilote via le formulaire disponible sur la [page suivante du site extranet](#)



#Free Tep Vanny



© Christophe Méreïs

Le 24 avril dernier, une délégation de la section française d'Amnesty International était devant l'ambassade du Cambodge à Paris pour remettre plus de 200 000 pétitions signées à travers le monde par des militants des droits humains afin d'exiger la libération de Tep Vanny.

Tep Vanny est une militante cambodgienne emprisonnée pour avoir lutté pacifiquement contre les expulsions forcées illégales de son quartier.

[Retrouvez ici les images de cette action.](#)

INFO PLAIDOYER

Rencontre entre la présidente d'Amnesty International France et le Quai d'Orsay

La rencontre qui s'est tenue le 5 juin entre la présidente d'Amnesty International France et le directeur des Nations-Unies et des droits de l'Homme du Quai d'Orsay s'inscrit dans le dialogue que nous maintenons avec le ministère pour faire valoir nos positions et tenter d'influer sur celles de la France. Ce jour-là, l'ordre du jour était chargé : la situation très inquiétante de la Hongrie où la liberté d'expression et le droit d'asile sont mis à mal, le carnage perpétré à Raqqa en Syrie sur les populations civiles par les forces de la coalition menée par les Etats-Unis et la demande d'enquêtes permettant d'établir les responsabilités, y compris le cas échéant celle de la France, la situation humanitaire au Yémen qui s'aggrave en raison de l'action de la coalition menée par l'Arabie saoudite armée notamment par la France, la demande conjointe d'ONG dont Amnesty de l'adoption d'une résolution sur la situation en Egypte par la 38ème session du Conseil des droits de l'Homme qui entame ses travaux le 18 juin. Le compte n'y est pas, la France doit encore faire ses preuves à bien des égards.

ÊTRE VISIBLE

Amnesty participe aux marches des fiertés



© Benjamin Girette

Les premières marches des fiertés de 2018 se sont déroulées le 19 mai à Alençon et Orléans. En tout, ce sont 29 marches qui seront organisées partout en France pendant l'été.

Les marches des fiertés constituent un moment festif pour célébrer et oser vivre sa sexualité librement. Les structures locales d'Amnesty y sont

pleinement associées et apportent une dimension internationale à ces événements en rappelant les discriminations qui sévissent aux quatre coins du globe.

A Paris, le rassemblement aura lieu le 30 juin. Si vous souhaitez y participer en tant que bénévole, [cliquez ici](#).

SE RENCONTRER ET DÉBATTRE

Les candidats au conseil d'administration se présentent

Lors de la prochaine assemblée générale d'Amnesty International France, les membres seront appelés à élire leurs représentants au conseil d'administration et au conseil des finances et des risques financiers.

Neuf candidats et candidates ont réalisé une courte vidéo de présentation dans laquelle ils font part de leurs motivations à participer activement à la gouvernance de notre mouvement.

[A voir et à revoir ici](#).



PARTAGER

Dernière ligne droite pour la refonte de l'extranet

En février dernier, nous vous annoncions le lancement d'un projet de refonte du site extranet visant à terme sa disparition au profit d'un environnement digital unique : le site amnesty.fr. A cette fin, nous avons œuvré pour assurer la confidentialité de certaines informations ([pour en savoir plus, c'est par ici](#)) et pour

transférer les contenus aujourd'hui présents sur le site extranet vers le site amnesty.fr.

Ce projet de refonte de l'extranet entre maintenant dans sa phase finale. Avant la mise en production du nouveau site et la clôture de l'extranet, prévue après l'été, nous souhaitons organiser des tests pour récolter les

remarques d'un panel d'utilisateurs courant juillet. Un appel à volontariat sera donc lancé prochainement.

Pour l'heure, n'hésitez pas à nous poser toutes vos questions en écrivant à extranet@amnesty.fr ou bien à nous questionner de vive voix sur le stand prévu lors de l'assemblée générale à Grenoble.

Le MOOC sur les droits des réfugiés de retour

Nous avons le plaisir de vous informer que le cours en ligne MOOC (Massive Open Online Course) sur les droits des réfugiés réalisé par le secrétariat international sera relancé à l'occasion du 20 juin prochain.

Ce MOOC peut vous apporter une connaissance approfondie du droit des réfugiés, des outils accessibles pour promouvoir et défendre les droits des personnes réfugiées autour de

vous, des perspectives d'actions pour devenir acteur de changement via la campagne I Welcome. En proposant des exemples de situations réelles, ce MOOC donnera les clés pour remettre en cause les préjugés et comportements discriminatoires dont sont victimes les personnes réfugiées.

Gratuit et ouvert à tous, membres comme non-membres, n'hésitez pas à en parler autour de vous et [à vous inscrire ici](#) ! La formation dure trois

heures par semaine pendant trois semaines. Elle est accessible jusqu'à la fin de l'année.



Droits humains - Les droits des réfugiés



Antennes Jeunes : faites vos retours sur l'année écoulée

Les groupes locaux et cercles d'action se sont prêtés au jeu en début d'année pour aboutir à une photographie de l'engagement militant en 2017. C'est maintenant au tour des antennes jeunes de partager leurs retours sur l'année scolaire 2017-2018

afin de valoriser leurs actions et nous aider à préparer au mieux la prochaine rentrée.

[Vous trouverez le questionnaire ici.](#) N'hésitez pas à écrire à Claire Hochard pour détailler vos réponses : chochard@amnesty.fr



© Damien Roudeau

Devenez formateur en région pour Amnesty

Nous lançons un appel à volontaires pour renforcer le réseau national des formateurs et particulièrement pour les régions Aquitaine, Limousin Périgord et Champagne Ardennes.

Devenir formateur ou formatrice vous donne l'occasion d'aller à la rencontre des militants et militantes de votre région pour les former à une meilleure connaissance d'Amnesty, de nos

moyens d'action et des campagnes de notre mouvement. Les temps de formation permettent d'impulser des actions militantes près de chez vous !

Pas besoin d'être un professionnel de la formation : que vous soyez novice ou expérimenté, ce qui importe, c'est votre envie de transmettre ! Rassurez-vous, vous ne serez pas seul : le réseau des formateurs (25 bénévoles), l'équipe Formation (7 bénévoles) et

le service Formation (2 salariés) sont présents. Un certain nombre d'outils vous accompagnent pour vous lancer dans cette mission.

Vous pourrez découvrir dès la semaine prochaine le témoignage des formateurs en vidéo sur l'extranet.

Pour nous rejoindre, contacter le service Formation (formation@amnesty.fr) ou le responsable de sa région.

SE FORMER

• Prochaines formations au siège

- 20, 25 et 28 juin soirs, respectivement : « La Mission », « Les structures », et « L'Action » d'Amnesty International (pour les membres des régions Ile de France)
- 22 et 23 septembre : « Agir contre la désinformation et les discours discriminatoires en ligne » (à confirmer)
- 29 et 30 septembre : « [Prendre la parole en public](#) »
- 13 octobre : « [Réaliser des supports de communication efficaces](#) » (réservée aux membres de structures locales)
- 13 et 14 octobre : « [Développer et animer les relations avec les médias locaux](#) »

Pour vous inscrire, contactez le service Formation : formation@amnesty.fr ou 01 53 38 66 15.

BRÈVES

• Relaxe requise pour Martine Landry

Après plusieurs reports, [le procès de la militante Martine Landry s'est enfin tenu à Nice le 30 mai dernier](#). Poursuivie pour « délit de solidarité », Martine s'est défendue pendant plus de deux heures, soutenue en cela par une délégation d'Amnesty International France présente dans et devant le tribunal. C'est finalement la relaxe qui a été requise par le parquet. Verdict le 13 juillet.

• Amnesty International France soutient la publication de deux nouveaux livres

Les romans pour adolescents *Celle qui voulait conduire le tram* (sur le thème des droits des femmes) et *Shorba, l'appel de la révolte* (sur plusieurs thèmes dont le militantisme) sont soutenus par AIF et ont donné lieu à la production de deux fiches d'accompagnement pédagogique « Lire pour les droits humains » à demander à l'adresse education@amnesty.fr.

• La fiche pédagogique sur les droits de l'enfant mise à jour

Six pages pour vous aider à préparer vos interventions pédagogiques [à retrouver ici](#).